Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

VÉTÉRANS DE 1965

Pour 35 ans d'activité à la SAR, le traditionnel gobelet a été délivré aux 57 apiculteurs suivants :

Aegerter Samuel	Pays-d'Enhaut
Annen Emile	Pays-d'Enhaut
Aubry Paul	Franches-Montagnes
Bapst Marius	La Sarine
Beyeler Rodolphe	Côte neuchâteloise
Biétry Joseph	Franches-Montagnes
Bongard Alfred	Marly et environs
Bordon Aimé	Le Chamossaire
Bornet Alexis	Conthey
Bourquard Joseph	Jura-Nord
Braun Joseph	Ajoie/Clos-du-Doubs
Cachot André	Franches-Montagnes
Calame Jean	Montagnes neuchâteloises
Chèvre Joseph	Jura-Nord
Clément Casimir	La Sarine
Déglise Joseph	Marly et environs
Delèze Samuel	Conthey
Dubois John	Montagnes neuchâteloises
Esseiva Louis	Marly et environs
Fasel (famille)	La Sarine
Favre Ernest	Martigny
Fillettaz Alfred	Les Alpes
Mme veuve Gay des Combes-Henri	Saint-Maurice
Giauque Reynold	Pied-du-Chasseral
Gremaud Louis	La Gruyère
Grosclaude Georges	Pied-du-Chasseral
Haefliger Edouard	La Sarine
Hermann Joseph	Val-de-Travers
Jaquet Fernand	La Sarine
Jaquier Jules	Gros-de-Vaud
Juilland René	Conthey
Kuri Joseph	Jura-Nord
Maffli Paul	Côte neuchâteloise

Membrez Joseph	Jura-Nord
Monnet Marc	Martigny
Monnier Constant	Val-de-Ruz
Müller Fritz	Val-de-Travers
Noble Arthur	La Broyarde
Paratte Abel	Franches-Montagnes
Pasquier Louis	La Glâne
Pensionnat de Bertigny	La Sarine
Paumier Robert	Ajoie/Clos-du-Doubs
Pouchon Georges	Ajoie/Clos-du-Doubs
Rayrard Edouard	Le Chamossaire
Rigolet Robert	La Glâne
Rittener Eugène	Les Alpes
Roux Philourin	Saint-Maurice
Rustenholz Emile	Jura-Nord
Sackmann Alfred	Saint-Maurice
Saunier Jean	Ajoie/Clos-du-Doubs
Schaller Arthur	Jura-Nord
Scheurer Arnold	Jura-Nord
Schwab Alfred	Les Alpes
Souki Charles	Jura-Nord
Steiner René	Jura-Nord
Tinembart Ernest	La Béroche
Vial Lucien	La Veveyse

Pour 50 ans de sociétariat, c'est le magnifique plateau en argent qui a été remis à une apicultrice et onze apiculteurs :

Berberat Camille	Ajoie/Clos-du-Doubs
Bochud Henri	La Veveyse
Bovey Paul	Avenches
Brasey Jules	La Broyarde
Gentil Pierre	Val-de-Travers
Gueisbühler Jules	Erguel-Prévôté
Jaquier Edmond	Les Alpes
Monnet Eugène	Les Alpes
Müller Théodore	La Béroche
Pachoud Amédée	La Veveyse
Mme veuve Pomey Charles	Côte neuchâteloise
Wyser Joseph	Jura-Nord

A tous, nos meilleurs vœux.

Le préposé aux vétérans :
E. Bassin.

Mise sous séquestre

Sont mises sous séquestre pour loque américaine, les communes de : Henniez, Chevroux, Chavornay, Grandcour, Bussigny et Montricher.

Est mise sous séquestre pour loque européenne la commune de Villarzel.

Département de l'intérieur, service vétérinaire cantonal et Institut Galli-Valério, Lausanne.

Levée de séquestre

La loque européenne ayant disparu du hameau de Vers-Chiez, le séquestre est levé.

G. Golay, inspecteur cantonal.

La rubrique des questions et réponses

Il fut un temps où cette rubrique était utilisée. Débutants, jeunes ou moins jeunes apiculteurs posaient des questions auxquelles il était répondu soit par les soins d'un mouchier chevronné ou simplement par la rédaction du journal.

Dans certaines revues apicoles, ce service des demandes et des réponses fonctionne normalement ; il se trouve un peu partout des apiculteurs qui sont dans l'embarras, dans l'hésitation, en un mot qui ont encore quelque chose à apprendre et qui en toute simplicité en font la demande à leur journal.

Que tous ceux qui ont des questions à poser, et il s'en trouve certainement aussi parmi les membres de la SAR, s'adressent sans hésitation à la rédaction du journal qui gardera l'anonymat des demandes.

Une page parlante, vivante, n'est certainement pas superflue dans notre journal.

La rédaction.

LE COMPTOIR DE LAUSANNE EN 1965

C'est avec un plaisir renouvelé que l'on a pénétré à Beaulieu. Après une année d'interruption, le Comptoir a accueilli ses hôtes avec la même cordialité, mais avec un visage quelque peu changé.

Subdivisé en 39 sections et pavillons distincts, le Comptoir atteint une superficie de 137 000 m² occupée par 2390 exposants. C'est dire l'intérêt que cette foire suscite et l'importance toujours

plus grande qu'elle représente pour notre pays. Chaque exposant rivalise d'ingéniosité pour présenter à un public toujours plus exigeant, tout ce qu'une activité créatrice est susceptible de fournir.

Le secteur agricole avec sa véritable « Cour d'Honneur des produits » a fort belle allure et comme de coutume, est le plus spectaculaire de la foire. Il faut beaucoup de place pour exposer tous les instruments de travail de l'agriculteur, de l'horticulteur et du vigneron, instruments toujours perfectionnés et adaptés aux conditions de vie imposées aux travailleurs de la terre. Ce secteur agricole forme un tout bien homogène, rehaussé par la fraîcheur et la beauté des produits réunis dans la « Cour d'Honneur » grâce aussi pour une bonne part, au travail méconnu de nos abeilles.

Coup d'œil féerique pour tous ceux qui savent et prennent le temps d'admirer.

Progrès considérables aussi dans le secteur de l'ameublement et dans celui de la radio et télévision où les belles réalisations de notre temps marquent de façon bien nette leur empreinte.

Les pavillons des hôtes d'honneur suscitent toujours l'intérêt du visiteur. Cette année, la ville de Hong-kong qui signifie en langage chinois « havre de paix », était présente à Lausanne. L'exotisme de Hong-kong, capitale de refuge, relais commercial de l'Extrême-Orient avec ses 4 000 000 d'habitants en 1965 pour 600 000 en 1941, sur un territoire de 1000 km² (le 1/3 du canton de Vaud), offrait un intérêt particulier. La manifestation, précédant l'entrée au pavillon, fut spectaculaire. La tradition veut en Extrême-Orient, que les yeux d'un dragon, symbole de virilité, soient peints en vermillon pour donner vie à la manifestation, opération effectuée par le syndic de Lausanne. Ensuite, c'est la mise à feu d'une chaîne de pétards de 17 mètres de long qui provoque un bruit infernal. Puis seulement alors le pavillon ouvre ses portes aux visiteurs qui remarquent plus spécialement l'ampleur de l'économie textile, du plastique et de la sculpture sur ivoire dans cette agglomération de gratte-ciel dont plusieurs de 25 à 30 étages. Un statut douanier de port libre permet aux marchandises de s'écouler aux prix les plus bas du monde.

A la Belgique et au Luxembourg, le grand pavillon habituel des Hôtes d'honneur était réservé.

Les 35 000 entreprises industrielles que comptent la Belgique et le Luxembourg, donnent une idée de l'essor pris par la diversité des industries dans ces deux pays. Mécanique, électronique, verrerie, cristallerie, taille des diamants (la moitié des tailleurs de diamants du monde se trouve à Anvers), etc., illustrent l'activité déployée dans ces deux pays.

L'agriculture est aussi très prospère et les fromages belges sont renommés. La culture en serre est très développée et l'exportation

des fruits et légumes de toute première qualité prend de l'extension. Le raisin connaît lui aussi ce genre de culture qui lui donne un attrait particulier.

Sans doute le Luxembourg appelé la « petite Suisse » avec ses 324 000 habitants seulement, répartis sur 2500 km² et son armée de 3000 hommes, ne peut jouer un rôle prépondérant dans le monde. Cependant, ses industries du fer et de l'acier sont très importantes ; il en est de même du tourisme qui est très florissant.

Dans la volumineuse documentation reçue à l'ouverture de la foire, nous avons cherché, mais en vain, quelques renseignements relatifs à l'apiculture dans les trois pays étrangers représentés à Lausanne. Il en est de même dans le secteur agricole où le mot « apiculture » figure sur le plan de la foire, à la halle n° 9, mais où en vain on peut chercher sans ne rien découvrir.

Avec la majestueuse décoration florale des horticulteurs, avec les échantillons remarquables des produits de l'arboriculture et des cultures maraîchères, le miel suisse aurait une place bien méritée dans la Cour d'honneur de l'agriculture. Dans l'action entreprise par la SAR pour la propagande du miel suisse, la question doit se poser.

G. Matthey.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1965

Rarement on aura vécu chez nous un été aussi pluvieux que celui qui s'achève. Pour notre part, nous ne nous rappelons pas avoir vu les journées maussades se succéder avec une si désespérante régularité et les champs de céréales non encore moissonnés offrir un si triste spectacle. Depuis 3 jours heureusement c'est de nouveau le beau et les moissonneuses-batteuses s'activent, bien que le sol encore détrempé ne facilite pas leur travail.

Le mauvais temps persistant a eu aussi une incidence fâcheuse sur nos ruches. Les conditions ne sont plus ce qu'elles étaient il y a un mois. La ponte a fortement régressé ou même cessé dans la plupart des colonies. Le nourrissement a été passablement entravé par la pluie et le froid, quand ce n'était pas par l'accès au rucher rendu difficile dans certains cas par l'état du terrain. Le délai du 15 septembre n'a guère pu être respecté et un peu partout il reste à compléter les provisions. Comme le temps s'est passablement réchauffé, tout pourra être cependant terminé ce mois.